

Chères Etudiantes, chers Etudiants,

L'aggravation de la situation sanitaire a imposé un nouveau confinement national à compter du 30 octobre et jusqu'au 1er décembre 2020.

Nous continuons à accomplir nos missions de recherche, d'enseignement et d'accompagnement des étudiants. En application des principales mesures de la circulaire ministérielle en date du 30 octobre, et des décisions prises par le comité consultatif de TSM du mercredi 4 novembre 2020, nos modalités de fonctionnement sont les suivantes :

## Pédagogie

- Les enseignements dispensés aux étudiants, alternants, stagiaires de formation continue doivent être délivrés à distance pour l'ensemble des formations ;
- Les évaluations de contrôle continu sont organisées à distance pour l'ensemble des formations jusqu'à la fin du premier semestre ;
- Afin de nous affranchir des incertitudes liées à l'évolution de la situation sanitaire, les examens du premier semestre sont organisés à distance.

Chaleureusement

Hervé Penan

